

Article 2 de l'arrêté du 1er mars 2004 relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage

Date de mise à jour : 23 Février 2024

Notre analyse

L'article 2 de l'arrêté du 1er mars 2004 définit précisément ce qu'est un appareil de levage et ce que sont les accessoires de levage, soumis aux différentes vérifications prévues par l'article 1 dudit arrêté. Les installations de levage répondent à la définition des appareils de levage.

Article 2 de l'arrêté du 1er mars 2004 relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage

Les équipements de travail dont la liste suit doivent subir les vérifications définies à l'article 1er :

a) Les appareils de levage définis ci-après et leurs supports :

machines, y compris celles mues par la force humaine employée directement, et leurs équipements, conduits par un ou des opérateurs qui agissent sur les mouvements au moyen d'organes de service dont ils conservent le contrôle, dont au moins une des fonctions est de déplacer une charge constituée par des marchandises ou matériels et, le cas échéant, par une ou des personnes, avec changement de niveau significatif de cette charge pendant son déplacement, la charge n'étant pas liée de façon permanente à l'appareil. N'est pas considéré comme significatif un changement de niveau correspondant à ce qui est juste nécessaire pour déplacer la charge en la décollant du sol et n'est pas susceptible d'engendrer de risques en cas de défaillance du support de charge.

Dans cet arrêté, le terme appareils de levage désigne également les installations de levage répondant à la définition donnée précédemment et précisée par l'annexe au présent arrêté ;

b) Les accessoires de levage répondant à la définition suivante :

équipements non incorporés à une machine, à un tracteur ou à un autre matériel et placés entre la machine, le tracteur ou tout autre matériel et la charge, tels qu'élingue, palonnier, pince auto-serrante, aimant, ventouse, clé de levage.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Brochure ED 6339 «
Vérifications
réglementaires des
machines, appareils et
accessoires de levage »,
INRS

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Check Chantier :
l'application mobile pour
agir en sécurité sur vos
chantiers au quotidien

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Un outil pour suivre les
échéances de votre
matériel

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)